



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CRÊCHES-SUR-SAÔNE**

Séance du lundi 7 septembre 2026

En exercice : 23

Présents : 19

Excusés : 3

Absents : 1

Date de la convocation :

02/09/2026

Président de séance :

Valentin CARRERAS

Secrétaire de séance :

Vincent THIBERT

Rapporteur : Valentin CARRERAS

N° interne de l'acte : 2026-52

lundi 7 septembre 2026, le conseil municipal de Commune de Crêches-sur-Saône, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de M. Valentin CARRERAS.

**Membres présents :**

Aurélié BARRAT, Gwenaël BRAC DE LA PERRIERE, Valérie BOUILLOUX, Valentin CARRERAS, Corinne CONDEMINÉ, Françoise CURAILLAT, Emilie DAILLY, Claire DE CROMBRUGGHE, Pascal DUCROUX, Océane FERREIRA NUNES, Annick GUYON, Sébastien JAILLET, Bekrih KRASNICI, Christiane REY, Jean-Louis SEIGNEURET, Pierre SIGNORET, Julien STOYE, Vincent THIBERT, Christine VAZ

**Membres excusés et représentés par pouvoir :**

Céline CARREIRO (donne pouvoir à : Annick GUYON), Eric FOREST (donne pouvoir à : Vincent THIBERT), Luc GIROUX (donne pouvoir à : Gwenaël BRAC DE LA PERRIERE)

**Membres Absents :**

Lucien MILLOT

**Objet : Classement d'une parcelle dans le domaine public communal**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la route et notamment l'article L 141-3,

**Le conseil municipal après en avoir délibéré et à la majorité (2 absentions : A. GUYON et C. CARREIRO), décide :**

- **D'approuver** le classement de la bande de terrain de la parcelle ZD 187, d'une superficie de 118 m<sup>2</sup>, dans le domaine public de la voirie communale ;
- **De demander** la mise à jour du tableau de classement des voies communales ;
- **De dire** que les frais engagés par les potentiels acquéreur leur seront remboursés sur justificatifs (dont les frais de bornage) ;
- **De donner** pouvoir à Monsieur le Maire de procéder aux démarches et formalités nécessaires.

Le Secrétaire de séance,  
Vincent THIBERT

Ainsi délibéré les jours, mois et an que  
dessus et le présent extrait certifié  
conforme au registre,  
Le Maire,  
Valentin CARRERAS

